

Justice **29 paysans**
à la barre jeudi

Apiculture **Nouvelle mission** **lozérienne en pays afar**



La coopération fonctionne entre les Lozériens du Pont-de-Montvert et les Afars d'Éthiopie.



Le 18 janvier 2005, à Mende.

Pas moins de vingt-neuf agriculteurs, tous membres de la Coordination rurale 48, sont convoqués jeudi à la barre du tribunal de Mende. Ils sont tous prévenus d'avoir, le 18 janvier 2005 à Mende, commis des actes de dégradation de bien d'autrui avec la circonstance aggravante que ces actes ont été commis en réunion.

Ce 18 janvier, des agriculteurs manifestaient leur mécontentement devant les locaux de la fédération du Parti socialiste à Mende, en face des locaux actuels de la Région Languedoc-Roussillon. Ils reprochaient au vice-président de la Région en charge de l'agriculture, Alain Bertrand, seul élu de la majorité régionale en Lozère, de ne pas les avoir encore reçus depuis son élection au conseil régional dix mois plus tôt.

Du coup, comme la Région n'avait pas encore de locaux officiels dans le département, les agriculteurs avaient décidé de murer la fédération du Parti socialiste de Lozère en signe de protestation.

À l'époque, Alain Bertrand avait expliqué qu'il n'avait pas encore reçu les membres de la Coordination parce qu'ils n'avaient pas d'élu à la chambre d'agriculture.

Le conseil régional avait réagi vertement à ces actions syndicales, dénonçant des actes inadmissibles de violence et d'intimidation à l'encontre du vice-président Bertrand.

Pour leur part, les agriculteurs avaient le sentiment de ne pas être pris en considération par le représentant du conseil régional. ●

J.-P. A.

Depuis janvier 2006, c'est déjà un bon bout de chemin parsemé d'amitié et bordé de part et d'autre par le partage et la solidarité qui a été parcouru par les Lozériens du Pont-de-Montvert et les Afars d'Éthiopie.

Après deux sessions de formation préalablement effectuées en 2006 et 2007 avec le soutien de la Région Languedoc-Roussillon, cette troisième mission apicole à Hanlé-Dabi en pays afar, conduite par Philippe Thomas, avait pour but principal la mise en place d'un rucher école destiné à la formation apicole et qui, en parallèle, peut également constituer le début d'un rucher de production. En effet, la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus fait partie des objectifs portés par l'association Kélissa qui manage ce micro-projet de développement.

De ce fait, treize ruches de type kényan ont été fabriquées sur place à Addis-Abe-

ba, en suivant le modèle que Cathy Pantel, menuisière de formation, avait réalisé ici en France et ensuite exporté en utilisant les bras forts et costauds de Philou bien sûr, mais aussi Luc Poudevigne, Ginette Mazoyer et Geneviève Molines, les quatre protagonistes de cette nouvelle mission.

« À partir de celles que nous avons introduites lors de notre précédente mission, nous avons commencé le peuplement de ces ruches kényanes. Ce programme nécessite de retourner au village pour continuer le peuplement de toutes les ruches installées. L'accueil et l'intérêt porté par nos amis afars nous confortent pour la continuité de cette action », précise Philippe Thomas, apiculteur professionnel.

Luc Poudevigne et Betty se sont tous deux occupés de poursuivre l'aménagement du local apicole construit lors de la précédente mission en février 2007, local destiné d'une

part à stocker le matériel four-

ni par l'association Kélissa (à destination des villageois d'Hanlé-Dabi) et d'autre part à traiter et entreposer la production de miel.

Ils ont également, avec les villageois, commencé la création d'un jardin potager d'école, le long de la rivière Awasch. Cette action engagée actuellement par l'associa-

Un rucher école a été mis en place qui devrait aussi permettre une production

tion Kélissa et soutenue par la Guilde des Raids doit contribuer à favoriser l'auto-suffisance alimentaire du village et aussi permettre la scolarisation des enfants nomades du territoire.

En effet, la réhabilitation du système scolaire pour les enfants nomades et semi-nomades de cette zone est l'ob-

jectif de la prochaine mission de l'association. L'équipement de l'école a pu commencer grâce aux fournitures remises par les AGF et Groupama.

Les Afars sont là, pleins de désir d'amélioration de leurs conditions de vie, dans un climat hostile, mais attachés à leur herbe, à leurs cailloux, à leurs animaux...

Les Lozériens sont là aussi, occupés de bonne volonté, souhaitant accompagner des changements nécessaires dans le respect des réalités sociales, géographiques, politiques...

Ces deux peuples sont un peu les mêmes... Car les Lozériens, on le sait, sont tout aussi attachés à leurs cailloux et leurs terres !

Autour de ce projet, leurs différences se rassemblent pour exprimer combien c'est ensemble qu'il est plus efficace de comprendre et combien plus rapidement la richesse de cette diversité permet d'avancer. ●

REPÈRES

Santé

Comme en février, une infirmière, cette fois-ci Ginette Mazoyer, a accompagné ces quelques journées passées sur place. Le problème de la santé



reste crucial. Les pratiques de l'excision et de l'infibulation encore

très actives dans cette région, corrélées à des conditions de vie et d'isolement trop difficiles, contribuent à perpétuer un taux de mortalité inacceptable. Kélissa a mis en place une action de parrainage qui a pour objectif d'éradiquer (ou tout au moins de diminuer considérablement) ces pratiques porteuses de mort et de handicap.

L'apport de nombreux médicaments adaptés, donnés par les pharmacies de Marvejols, Florac, Langogne, Mende et du Pont-de-Montvert, a permis à l'infirmière de prodiguer des soins d'urgence rentrant dans son champ d'intervention.

Rencontres

Aïcha Dabale et Geneviève Molines, qui vivaient leur sixième mission, ont, quant à elles, rencontré le gouvernement régional afar afin de porter à sa connaissance les actions engagées par les membres de Kélissa. Une volonté forte de renforcement des liens franco-afars a été exprimée par le vice-président du gouvernement régional. La création du comité de jumelage du Pont-de-Montvert avec Hanlé-Dabi chemine dans cette mouvance d'idées. Accompagnées par le Rotary club départemental, elles ont également rencontré Diego Sanchez, président du Rotary d'Addis-Abeba mais également responsable européen de la défense de la corne de l'Afrique. Cette rencontre est déterminante pour les micro-projets de développement de l'association Kélissa.

MARCHÉS

LANGOGNE

Marché du 24 novembre. Nombre d'animaux amenés : 63. Amélioration dans les ventes.

Veaux femelles. Croisées charolaises, de 320,14 € à 365,88 €. Extras, de 381,42 € à 411,61 €. Supers, de 426,86 € à 457,35 €.

Veaux mâles. Montbéliard, de 60,98 € à 228,67 €. Croisées charolais, de 442,10 € à 487,84 €. Extras, de 503,08 € à 533,57 €. Supers, de 548,82 € à 579,31 €. Divers : un extra à 586,93 €.

MARVEJOLS

Marché du 26 novembre. Cotations mercuriales. Brebis adultes, de 15,24 € à 22,87 € pièce, soit 19,06 € pièce. Agneaux de lait, de 45,73 € à 53,36 € pièce, soit 49,55 € pièce.

Marché calme, cours stables. Prochain marché le lundi 10 décembre.

AGRI-ÉCHOS

Border collie

Travail sur troupeau

Le **mercredi 5 décembre**, à Pradassous, sur la commune de Palhers, l'association Lozère chiens de troupeaux, en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Lozère, organise une journée de confirmation en race border collie. Elle se déroulera en présence de Jean-François Calmet, un expert-confirmateur. Seuls les chiens âgés de plus d'un an pourront participer à cette manifestation, et devront, pour son bon déroulement, être tenus en laisse.

Tous les éleveurs intéressés par cette journée de confirmation doivent prendre contact avec David Folcher, technicien à la chambre d'agriculture de la Lozère, par téléphone au 04 66 65 62 00.

Attention, le nombre de places à cette manifestation est limité, pour une organisation optimale. Il est donc conseillé de s'inscrire rapidement.

Les yeux rouges

Théâtre

Par la Cie Adesso e Sempre

Vendredi 7 décembre
21h - salle des fêtes
St Chély d'Apcher

Les yeux rouges de Dominique Féret conduit le théâtre au cœur d'un documentaire sur le conflit ouvrier de l'usine LIP en 73 à Besançon.

Tarifs : 8€ (PT), 5€ (TR)

